



Féd. Accueil Paysan Occitanie PM
1 avenue Salvador Allendé
11 300 Limoux
06 51 01 88 71
occitanie.pm@accueil-paysan.com

COMMANDE de VISITE d'INSPECTION Pour le CLASSEMENT en « MEUBLE DE TOURISME »

Tarif jusqu'au 31/12/2025

170 € pour un meublé

100 € par meublé supplémentaire

(si la visite est le même jour et sur le même site – nous contacter).

+ Frais de déplacement éventuels

Chèque de € joint à l'ordre

d'Accueil Paysan

Désireux de classer Meublé(s) de Tourisme, je souhaite faire appel à Accueil Paysan, organisme réputé accrédité, afin d'obtenir le certificat de visite prévu par le code du Tourisme

COORDONNEES DU DEMANDEUR ☐ PROPRIETAIRE ☐ MANDATAIRE

Civilité ☐ Mademoiselle ☐ Madame ☐ Monsieur

Nom, Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél : ____/____/____/____/____ ou 06 ____/____/____/____

Courriel :@.....

Préciser éventuellement heures d'appel, disponibilités, mandataire à contacter pour la visite :

.....

ADRESSE du MEUBLE CONCERNE

.....

.....

Étage :

Code postal : VILLE :

Tél du logement : 0 ____/____/____/____/____

Adresse du site Internet :

Nombre de pièces : ____ Capacité d'accueil : ____

Classement demandé : ☐ 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4 ☐ 5 étoiles

En cas de renouvellement de classement, indiquez le numéro de classement du meublé (généralement présent dans l'annexe III) :

AVANT LA VISITE DE CONTROLE

- ☐ Prendre connaissance des nouvelles normes de classement

<https://www.classement.atout-france.fr/le-classement-des-meubles-de-tourisme>

Les motifs de rejet de classement lors de la visite*

☐ **Pré-requis** : Un logement meublé d'une pièce d'habitation destiné à accueillir une ou deux personnes doit avoir **une surface minimale de 9 m² lorsque la cuisine est séparée ou au moins 12 m² lorsqu'il existe un coin cuisine**. La hauteur sous plafond ne peut être inférieure à 1,80m pour la mesure des surfaces.

☐ La 2ème pièce d'habitation est de **minimum 7 m²** pour les catégories 1*, 2*, 3* et 10 m², 12m² pour les catégories 4* et 5*). La hauteur sous plafond ne peut être inférieure à 1,80m pour la mesure des surfaces.

☐ **État et propreté des installations et des équipements**

*Les sanitaires (toilette(s) et salle(s) d'eau) / Les sols, murs et plafonds / Le mobilier / La literie / La cuisine ou coin cuisine et ses équipements, **doivent être propres et en bon état.***

**En cas de rejet de classement, le montant de la prestation reste dû.*

Présenter la location en situation d'accueil de clientèle :

- ☐ Vide de tout occupant
- ☐ Intérieur en parfait état et d'une propreté irréprochable
- ☐ Mobilier et équipements en place et en parfait état
- ☐ Moyen de chauffage permanent permettant d'obtenir une température minimale de 19°C dans chaque pièce (en fonctionnement lors de la visite)
- ☐ Pièces humides (cuisine, salle d'eau/de bain et WC) pourvues d'une aération haute et basse en l'absence de VMC

Fait à :, le

Signature

Documents (lettre de commande et état descriptif, annexe IV) à renvoyer avec le chèque correspondant à la prestation demandée à

Fédé. Accueil Paysan Occitanie PM

1 avenue Salvador Allendé - 11 300 Limoux

Le certificat de visite (rapport et grille de contrôle au format homologué) vous sera envoyé dans les 15 jours à compter de la date de visite.

Pour information, une procédure de traitement des réclamations est mise en place au niveau de l'association.

En annexe : fiche d'information au propriétaire du meublé et Etat descriptif.